



Le 26 juin 2020

## **JO n° 157 du 26 juin 2020 :**

---

---

### **Ministère de la Culture :**

Arrêté du 16 juin 2020 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Archéoanimaux*, au musée archéologique du département du Nord, Forum antique de Bavay)

Arrêté du 16 juin 2020 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (modificatif des arrêtés du 8 janvier 2020, NOR : MICC2000210A et du 16 janvier 2020, NOR : MICC2000215A)

Arrêté du 16 juin 2020 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (modificatif des arrêtés du 21 novembre 2019, NOR : MICC1932007A et du 13 février 2020, NOR : MICC2003863A)

Arrêté du 16 juin 2020 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Victor Brauner*, au musée d'Art moderne de la Ville de Paris)

Arrêté du 16 juin 2020 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (modificatif de l'arrêté du 11 février 2020, NOR : MICC2002864A)

Arrêté du 16 juin 2020 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (modificatif de l'arrêté du 11 février 2020, NOR : MICC2002865A)

Liste des immeubles protégés au titre des monuments historiques en 2019

### **Autres autorités :**

Arrêté du 16 juin 2020 portant nomination des membres de la commission consultative relative à l'utilisation du titre de paysagiste concepteur (dont : M. François Andrieux, directeur de l'ENSAP de Lille, M<sup>ms</sup> Camille Zvenigorodsky, directrice de l'ENSAP de Bordeaux et Fabienne Fendrich, chargée de mission au bureau de la qualité architecturale et paysagère, à la sous-direction de l'architecture du ministère de la Culture)

Décision n° 434684 du 19 juin 2020 du Conseil d'État statuant au contentieux (délibération n° 2019-093 de la CNIL du 4 juillet 2019)

## **JOUE du 26 juin 2020 (L203, L204 - C212, C212I, C213) :**

---

---

Décision du Conseil du 24 juin 2020 portant adoption de la position du Conseil concernant le projet de budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2020

Conclusions du Conseil - Faire face à la crise liée à la COVID-19 dans le domaine de l'éducation et de la formation

## **Communiqués de presse de l'Union européenne :**

---

---

RAS

## **Communiqués de presse de la Cour de justice de l'Union européenne :**

---

---

Communiqué de presse n° 78/20 : Arrêt dans l'affaire C-92/18 : France/Parlement : Le Parlement européen était en droit d'adopter à Bruxelles, en deuxième lecture, le budget de l'Union pour 2018

## **Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne :**

---

---

Arrêt de la cour (deuxième chambre), 25 juin 2020, dans l'affaire C-92/18 : « Recours en annulation - Droit institutionnel - Protocole sur la fixation des sièges des institutions et de certains organes, organismes et services de l'Union européenne - Parlement européen - Notion de "session budgétaire" se tenant à Strasbourg (France) - Article 314 TFUE - Exercice du pouvoir budgétaire au cours d'une période de session plénière additionnelle se tenant à Bruxelles (Belgique) »

## **Autres infos :**

---

---

### **Discours/Communiqués :**

Fonction publique - [Conseil commun de la fonction publique \(CCFP\)](#) consacré au bilan point d'étape de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid19

Sénat - [La commission de la culture impatiente](#) de voir enfin mis en place un vrai plan pour la culture [*voir les recommandation de la commission, ci-dessous, dans la rubrique « Rapports/Avis »*]

Sénat - [La commission de la culture voit dans le patrimoine un enjeu économique](#) inscrire au cœur du plan de relance [*voir les recommandation de la commission, ci-dessous, dans la rubrique « Rapports/Avis »*]

### **Questions/Réponses Assemblée nationale/Sénat :**

Sénat - [Question de M<sup>me</sup> Annie Guillemot](#) à M. le ministre de la Culture sur la situation de Presstalis : séance du 24 juin 2020 (compte rendu intégral des débats)

### **Rapports/Avis :**

Fonction publique - [La loi de la transformation publique : 1 an après son adoption](#)

Assemblée nationale - [Rapport d'information n° 3127](#) sur les plateformes numériques, déposé, en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires économiques

Sénat - [Les recommandations du groupe de travail sur « les conséquences de l'épidémie de covid-19 dans le domaine de la création »](#) de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

Sénat - [Les recommandations du groupe de travail « Patrimoine »](#) de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

### **Jurisprudences :**

Légifrance - [CAA de Paris, 8<sup>e</sup> chambre, affaire n° 19PA02820](#) : la société Zinuru demande d'annuler la décision n° 2018-148 du 28 mars 2018 par laquelle le CSA a lancé un appel à candidatures pour l'exploitation de services radiophoniques par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence à temps complet dans le ressort du comité territorial de l'audiovisuel (CTA) de Marseille ; d'annuler la décision du 12 juin 2019 par laquelle le CSA a rejeté ses candidatures et a autorisé l'exploitation de six services de radios dans les zones de Cannes, Marseille, Toulon, Saint-Tropez et Saint-Raphaël ; d'enjoindre au CSA de faire cesser immédiatement l'exploitation des services de radios autorisés à l'issue de l'appel à candidatures lancé le 28 mars 2018 dans le ressort du CTA de Marseille et d'enjoindre au CSA de réexaminer ses candidatures dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêt à intervenir

Légifrance - [CAA de Paris, 8<sup>e</sup> chambre, affaire n° 19PA03117](#) : la SAS BFM Business demande d'annuler la décision du 24 juillet 2019 par laquelle le CSA a rejeté sa candidature pour la diffusion du service radio de catégorie D dénommé BFM Business dans les zones de Compiègne, Dourdan et Fontainebleau ; d'annuler les décisions n°s 2019-379, 2019-390, 2019-388 et 2019-385 du 24 juillet 2019 par lesquelles le CSA a autorisé l'exploitation de services de radio ; d'annuler la décision du 24 juillet 2019 par laquelle le CSA a étendu une autorisation pour l'exploitation d'un service de radio ; d'enjoindre au CSA de lancer un nouvel appel à candidature dans les zones de Compiègne, Dourdan et Fontainebleau en vue de l'attribution des fréquences rendues disponibles dans un délai de deux mois

Légifrance - CAA de Paris, 8<sup>e</sup> chambre, affaire n° 19PA02058 : la SAS BFM Business demande d'annuler la décision du 17 avril 2019 par laquelle le CSA a rejeté sa candidature pour la diffusion du service radio de catégorie D dénommé BFM Business dans la zone de Lorient ; d'annuler la décision n° 2019-121 du 17 avril 2019 par laquelle le CSA a autorisé la SA SERC à exploiter un service radio de catégorie D par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommé Fun Radio dans la zone de Lorient ; d'enjoindre au CSA de lancer un nouvel appel à candidature dans la zone de Lorient en vue de l'attribution de la fréquence rendue disponible dans un délai de deux mois

***Périodiques en ligne :***

Fonction publique - [Vision RH n° 26 - Juin 2020](#) : lettre de veille en France, en Europe et à l'international sur la fonction publique et les ressources humaines

ANCT - [La lettre d'info de l'Agence n° 18](#) : 25 juin 2020, dont :

[Coup de pouce](#) : [L'association Orchestre à l'école lance un fonds d'urgence](#) pour les orchestres fragilisés par la crise sanitaire

Enseignement supérieur - [Bulletin officiel n° 26 du 25 juin 2020](#), dont :

[Circulaire du 19 juin 2020 \(NOR : ESRS2014678C\)](#) relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2019-2020 : additif

[Note de service du 3 juin 2020 \(NOR : ESRS2013112N\)](#) relative au thème concernant l'enseignement de culture audiovisuelle et artistique du BTS métiers de l'audiovisuel - session 2022